



## Conjoints copropriétaires

Par **lisag**, le **27/10/2013** à **16:42**

mon épouse et moi sommes copropriétaires de notre maison d habitation , 3/5 pour moi , 2/5 pour elle

mon épouse peut elle m obliger a racheter sa part sans passer par une procédure de divorce

ps: nous sommes mariés en contrat separation de biens

Par **JuLx64**, le **27/10/2013** à **17:04**

Non, elle ne peut pas vous obliger à racheter sa part, mais elle peut forcer la vente de la totalité de la maison pour vendre sa part au plus offrant (vente par adjudication).

S'agissant d'un bien occupé il sera selon toutes probabilité vendu en dessous du prix du marché, ce serait donc une assez mauvaise affaire pour elle, et une bonne pour vous si vous enchérissez.